



Faillite d'une entreprise à l'étranger

Par **nathapat**, le **11/05/2009** à **20:48**

Bonjour,

j'habite en france et j'ai ouvert une sprl en belgique, cependant faute d'autorisation et maintenant de trésorie nous devons fermer (faillite, depot de bilan)quelles demarches devons-nous effectuer pour cela et en ce qui concerne les dettes (pret bancaire (en belgique), eau, fournisseurs...)devons-nous payer ? une sprl en belgique est-elle identique à une sarl en france !!!!!!!!!!! De plus 1 de mes associés nous avait dit que en cas de probleme ou de fermeture qu'on ne perdait rien d'autres que l'apport mis au depart. Est-ce le cas ?